

**FCP de droit français**

**QUADRIGE EUROPE  
MIDCAPS**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2019

**Société de Gestion : INOCAP Gestion SAS**

**Dépositaire : Caceis Bank**

**Commissaire aux comptes : KPMG Audit**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe(s)	38
Caractéristiques de l'OPC (suite)	39

# Information Clé pour l'Investisseur

## QUADRIGE EUROPE MIDCAPS



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance d'investir ou non.

**Code ISIN Part C :** FR0013072097

**Dénomination de l'OPCVM :** QUADRIGE EUROPE MIDCAPS

**Dénomination de la Société de Gestion :** INOCAP Gestion SAS

### **Objectifs et politique d'investissement**

L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 5 ans, liée à l'investissement dans une sélection d'actions européennes, supérieure à l'indice MSCI EMU Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis). La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice pré cité.

Le Fonds est classé « Actions des pays de l'Union Européenne ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » de sociétés grâce à une gestion opportuniste et dynamique en actions. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives (qualité dirigeants, secteur d'activité, concurrence, capacité maintien des prix...) et quantitatives (analyse bilan, perspective de croissance activité et rentabilité...) à partir de sources internes et externes des sociétés sélectionnées. Le fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés dont la capitalisation boursière restera inférieure à 10 milliards d'euros. L'ensemble des secteurs économiques peut être représenté sans contrainte d'exposition. Le Fonds peut intervenir sur tous les marchés européens. Le portefeuille sera relativement concentré (avec un nombre de lignes compris entre 20 et 40).

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte un investissement minimum de 75% de son actif net en titres éligibles au PEA. Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de son actif net sur des actions des pays de l'Union Européenne,
- 10% maximum de son actif net sur des actions de pays hors de l'Union Européenne,
- 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion). Ces critères de choix ne seront pas exclusifs,
- 10% maximum de son actif net dans des OPCVM ou des OPC de tout type de classification

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds). Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

### **Affectation du résultat : capitalisation des revenus.**

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### **Profil de risque et rendement**

*A risque plus faible,*

*A risque plus élevé,*

*rendement potentiellement plus faible.*

*rendement potentiellement plus élevé*

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

Le niveau 5 de l'indicateur de risque reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions, taux et crédits qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale pouvant induire des variations fortes. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 5 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

# INOCAP Gestion

## Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : Le Fonds peut investir dans des produits de crédit. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, notamment de la dégradation de leur notation et le risque accru de leur de défaillance, la valeur des supports peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

## 2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

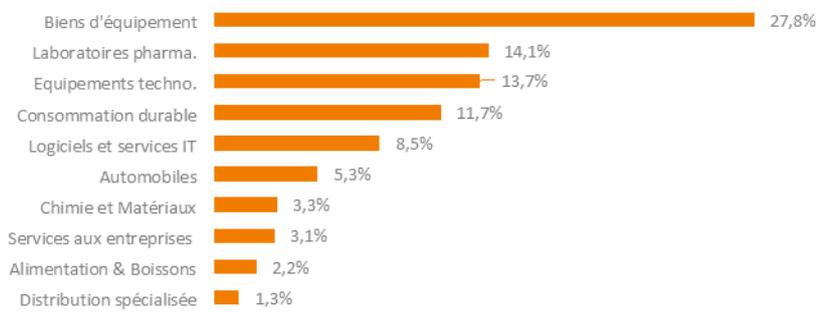
Quadrige Europe Midcaps : Le 03 Janvier 2019 : Changement de dépositaire et du délégataire administratif et comptable. Le nouveau dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank et le nouveau délégataire comptable est Caceis Fund Administration.

### 3. RAPPORT DE GESTION

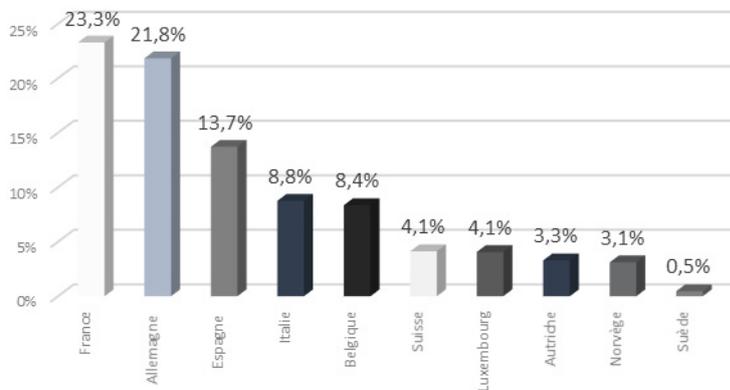
10 premières positions du fonds Quadrige Europe Midcaps au 31/12/2019 :

- Barco | 6,64%
- Fluidra | 6,61%
- Worldline | 5,67%
- Gestamp | 4,92%
- Kion Group | 4,84%
- Pfeiffer Vacuum | 4,81%
- Siegfried | 4,13%
- Eurofins Scientific | 4,06%
- Bénéteau | 4,05%
- Dermapharm | 3,78%

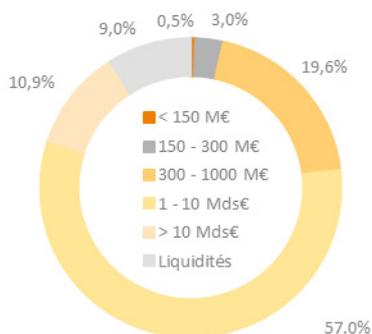
Répartition Sectorielle du Fonds Quadrige Europe Midcaps au 31/12/2019 :



Répartition du fonds Quadrige Europe Midcaps par pays au 31/12/2019 :



Répartition du fonds Quadriga Europe Midcaps par capitalisation boursière au 31/12/2019 :



Evolution de la capitalisation moyenne pondérée du fonds Quadriga Europe Midcaps au cours de l'exercice 2019 :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
Capi. Moyenne en Mds €	3,4	3,4	3,4	3,1	3,5	3,6	3,0	3,1	3,1	3,3	3,8	3,8

Evolution du taux d'exposition action du fonds Quadriga Europe Midcaps au cours de l'exercice 2019 :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
Taux d'exposition	87,2%	86,1%	83,3%	85,2%	94,7%	88,7%	85,1%	94,8%	89,6%	88,4%	82,3%	91,0%

Le fonds Quadriga Europe Midcaps au 31/12/2019 a une exposition de 91,0% aux titres éligibles au PEA. Sur l'ensemble de l'année 2019 Quadriga Europe Midcaps enregistre une performance de 30,51% pour la part C, 32,08% pour la part I et 31,71% pour la part E en comparaison à l'indicateur de référence (MSCI EMU Small Cap dividendes réinvestis) qui a enregistré une performance de 28,21%. Au 31 décembre 2019, la valeur liquidative de la part C s'établit à 144,81€. Celle de la part I est 95 989,95€ et enfin la valeur liquidative de la part E s'établit à 1 273 953,28€. L'actif net de Quadriga Europe Midcaps s'établit à 104,48 M€ à la fin de l'exercice 2019.

Ci-dessous l'évolution de la valeur liquidative et de l'actif net de Quadriga Europe Midcaps sur l'année 2019.

Part C :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
VL Part C	120,26	123,57	126,33	134,86	129,08	133,64	129,57	127,43	128,70	131,76	140,49	144,81
Actif Net en M€	31,18	35,67	37,28	39,31	37,09	38,23	36,54	35,06	33,41	33,52	35,37	38,62

Part I :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
VL Part I	78 849,34	81 089,04	82 983,06	88 679,17	84 960,81	88 049,56	85 455,48	84 130,38	85 057,09	87 164,19	93 030,01	95 989,95
Actif net en M€	1,17	1,01	1,03	1,10	1,05	1,09	1,06	1,04	1,06	1,08	1,15	0,95

Part E :

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
VL Part E	1 049 403,85	1 079 559,64	1 104 005,89	1 176 739,14	1 123 961,16	1 166 386,74	1 138 035,94	1 120 329,52	1 133 524,80	1 161 802,60	1 236 306,12	1 273 953,28
Actif Net en M€	52,07	53,56	54,78	58,39	55,77	59,43	57,98	57,08	57,76	59,20	62,99	64,91

Durant l'année 2019, le fonds a tiré profit de la solide contribution de certaines convictions telles que Barco, Worldline, Hellofresh, Virbac et Kion.

**Barco (+88,7%\*)** est le leader mondial incontournable sur les marchés qu'il adresse dans le domaine des solutions de visualisation et d'affichage. S'appuyant sur une politique de R&D intensive (13% de son CA), la société continue de renforcer ses positions sur de nombreux segments tels que les projecteurs de cinéma, l'imagerie médicale ou les salles de réunion. Depuis 2016, son résultat net a triplé. Désormais, Barco ouvre un nouveau chapitre qui devrait se traduire par une forte accélération de ses conquêtes commerciales. Sur les 3 prochaines années, sa division cinéma pourrait voir ses volumes annuels doubler. Dans l'imagerie médicale, les efforts de la société pour développer des solutions à forte valeur ajoutée au sein des blocs opératoires lui font viser un triplement de sa base installée. Enfin, la division dédiée aux salles de réunion va bientôt profiter du lancement d'une offre additionnelle, complémentaire à Click & Share dont la base installée vient d'atteindre les 750 000 unités.

**Worldline (+27,6%\*)** est un des principaux acteurs indépendants de la gestion des flux de paiement (processing/acquiring) en Europe. L'année 2019 a été consacré à l'intégration de SIX Payments, qui a rejoint le groupe courant 2018.

Cette acquisition est source d'importantes économies de coûts dans un métier caractérisé par de fortes économies d'échelle, et de fortes synergies commerciales, qui expliquent en partie les bonnes performances du groupe en croissance organique (+7% atteint au troisième trimestre). Avec une poursuite de la dématérialisation des paiements à travers l'Europe et une consolidation du secteur encore à ses débuts, les perspectives du groupe sont très solides à moyen terme.

**Hellofresh (+89,9%\*)** est le spécialiste de la livraison de paniers-recettes à domicile. L'offre est simple : sur la base d'un abonnement, HelloFresh envoie chaque semaine un colis constitué de 2 ou 3 recettes simples et accessibles pour 2, 3 ou 4 personnes, avec la quantité optimale d'ingrédients frais pour les cuisiner. Ses positions de N°1 en Europe, aux Etats-Unis et en Australie, démontrent la grande répliquabilité du modèle. La société est très en avance sur son plan de marche, avec une impressionnante croissance de +41% sur les 9 premiers mois de l'année ainsi que des premiers profits opérationnels dès le second trimestre. La rentabilité opérationnelle est visée à hauteur de 10% d'ici 2 à 3 ans.

**Virbac (+48,8%\*)** a relevé à 3 fois ses objectifs annuels au cours de l'année 2019. La société confirme ainsi la reprise d'un cercle vertueux avec, à la clé, une sensible accélération de sa croissance organique, un renforcement de 300 bps de sa rentabilité qui devrait dépasser 13%, ainsi qu'une forte diminution de son endettement. Cette dynamique favorable devrait se poursuivre en 2020. L'ensemble des actions entreprises au cours des 18 derniers mois devraient être à l'origine d'une rentabilité normative plus élevée, qui pourrait tendre vers 20% d'ici 5 ans.

**Kion (+14,9%\*)** est le leader mondial des chariots élévateurs et des systèmes automatisés pour les entrepôts. Malgré les craintes de l'impact du ralentissement économique mondial sur l'évolution de ses profits, ses conquêtes commerciales sont dynamiques. Elles contribuent à l'amélioration de la visibilité sur sa croissance, qui atteint désormais un niveau historiquement élevé. Ses investissements permanents dans des solutions d'automatisation à forte valeur ajoutée renforcent l'attractivité de son offre. Ses entrées de commandes pour ses systèmes automatisés d'entrepôts sont en hausse de +36%.

A contrario, certaines convictions ont contre performé et pesé sur la performance du fonds : Tarkett et Gestamp.

**Tarkett (-23,3%\*)** est le n°2 mondial du revêtement de sols. Bien que les effets des premières initiatives du plan stratégique aient été perceptibles en 2019, Tarkett a été confronté à un environnement de marché plus difficile. La fin de l'année a par ailleurs été compliquée par le déploiement de son système ERP en Amérique du Nord, contraignant la société à abaissé ses perspectives d'activité pour l'ensemble de l'exercice. L'EBITDA 2019 est désormais attendu en légère décroissance.

**Gestamp (-10,1%\*)** est le spécialiste des structures métalliques destinées à l'automobile. Gestamp bénéficie d'un savoir-faire unique dans le pressage à chaud de l'acier et s'appuie sur 13 centres de R&D à travers le monde. Ses équipements offrent des performances techniques sans équivalent et permettent notamment de réduire d'environ 30% le poids de la structure métallique d'une voiture. Les investissements significatifs réalisés ces dernières années, pour accroître ses capacités de production, ont pesé sur sa rentabilité. Le point d'inflexion nous semble avoir été touché.

Il laisse présager de l'amorçage d'une nouvelle phase d'accélération de la croissance des profits.

\*Performance annuelle de la valeur dans le fonds sur l'année 2019.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SG MONET.PLUS IC 4D	9 374 826,50	7 906 253,38
KION GROUP AG	8 040 396,98	8 358 125,66
EUROFINS SCIENTIFIC	6 832 771,99	6 361 685,40
WORLDLINE SA	5 721 841,68	5 837 578,37
QIAGEN	3 978 516,48	7 459 040,29
SIEGFRIED HOLDING AG NAMEN	3 100 548,40	5 015 483,15
BENETEAU	4 715 268,99	2 355 153,46
PFEIFFER VACUUM TECHNOLOGY AG	4 120 041,37	2 731 543,46
DATALOGIC SPA	2 975 208,43	3 791 857,67
ALSTOM	1 921 793,09	4 555 505,48

### Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

**a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - **Prêts de titres :**
  - **Emprunt de titres :**
  - **Prises en pensions :**
  - **Mises en pensions :**
  
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - **Change à terme :**
  - **Future :**
  - **Options :**
  - **Swap :**

**b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (**)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total</b></p>	

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (***)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## 4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

INOCAP a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, leur capacité à organiser des rencontres avec les sociétés, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet.

- **FRAIS D'INTERMEDIATION**

La société de gestion élabore un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation mentionné à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion.

- **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

La "politique de vote" et le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 321-132 et suivants du Règlement Général de l'AMF être consultés, au siège social de la société de gestion sur simple demande. Le détail de la politique de vote de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : [www.inocapgestion.com](http://www.inocapgestion.com).

- **COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

- **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Dans la lignée de l'information prévue à l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, il est précisé que l'OPCVM n'investit sur aucun instrument financier émis ou géré par la société de gestion INOCAP Gestion.

- **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 84,23%.

- **REMUNERATIONS**

La société de gestion dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive UCITS V ») et articles y afférents du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM. La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts. La politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant la Direction Générale, les équipes

de risque et la conformité. Le personnel de la société de gestion ainsi identifié perçoit une rémunération comprenant de façon équilibrée une composante fixe et une composante variable, faisant l'objet d'un examen annuel et basé sur la performance individuelle et collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire. La politique de rémunération est approuvée par la direction générale de la société de gestion. Le détail de la politique de rémunération de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : [www.inocapgestion.com](http://www.inocapgestion.com). Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion. Le montant total des rémunérations pour l'exercice est de 1 765 K€ pour la rémunération fixe des collaborateurs et 109 K€ pour la rémunération variable des collaborateurs. Cette rémunération concerne l'ensemble du personnel de la société de gestion. Aucun OPCVM géré n'a versé une quelconque rémunération aux collaborateurs de la SGP. Le montant agrégé des rémunérations variables allouées aux membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du code monétaire et financier est d'environ 90 K€. Il n'a été apporté aucune modification substantielle de la politique de rémunération de la société de gestion au cours de l'année. La mise en œuvre de la politique de rémunération fait l'objet, au moins une fois par an, d'une évaluation interne centrale et indépendante qui vise à vérifier le respect de la politique de rémunération.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

INOCAP Gestion  
19, rue de prony – 75017 PARIS

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
*QUADRIGE EUROPE MIDCAPS*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les**  
**comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2019**

KPMG S.A. société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directeur et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social : KPMG S.A. Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z775 726 417 R.C.S. Nanterre TVA Union Européenne FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement QUADRIGE EUROPE MIDCAPS**

19, rue de Prony - 75017 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif QUADRIGE EUROPE MIDCAPS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 avril 2020

KPMG S.A.



Gérard Gaultry  
Associé

## 6. COMPTES ANNUELS

### • BILAN en EUR

#### ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations nettes</b>		
<b>Dépôts</b>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>103 922 805,57</b>	<b>71 106 991,64</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>95 080 782,05</b>	<b>63 711 883,36</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	95 080 782,05	63 711 883,36
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>8 842 023,52</b>	<b>7 395 108,28</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 842 023,52	7 395 108,28
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>56 638,21</b>	<b>48 081,31</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
<b>Autres</b>	<b>56 638,21</b>	<b>48 081,31</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 715 124,94</b>	<b>7 024 025,62</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 715 124,94</b>	<b>7 024 025,62</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>105 694 568,72</b>	<b>78 179 098,57</b>

## PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	100 501 625,88	83 323 128,77
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>		
<b>Report à nouveau (a)</b>		
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	4 318 274,70	-5 648 618,85
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-337 195,35	-426 979,53
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>104 482 705,23</b>	<b>77 247 530,39</b>
<b>Instruments financiers</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Dettes</b>	<b>1 211 863,49</b>	<b>931 568,18</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
<b>Autres</b>	<b>1 211 863,49</b>	<b>931 568,18</b>
<b>Comptes financiers</b>		
<b>Concours bancaires courants</b>		
<b>Emprunts</b>		
<b>Total du passif</b>	<b>105 694 568,72</b>	<b>78 179 098,57</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 524 594,33	843 256,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>Total (1)</b>	<b>1 524 594,33</b>	<b>843 256,68</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	20 017,81	896,79
Autres charges financières		6 349,13
<b>Total (2)</b>	<b>20 017,81</b>	<b>7 245,92</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>1 504 576,52</b>	<b>836 010,76</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 818 603,92	1 392 090,10
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-314 027,40</b>	<b>-556 079,34</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-23 167,95	129 099,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-337 195,35</b>	<b>-426 979,53</b>

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché règlementé sont évalués au prix de marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers sont valorisés au dernier cours connu.
- Les actions et obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Cependant, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Les instruments financiers non négociés sur un marché règlementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation. En cas d'absence de cotation le jour de l'évaluation ou d'une cotation non réaliste, les instruments financiers sont évalués à leur valeur probable de négociation. Les évaluations et leurs justifications sont placées sous la responsabilité de la Société de Gestion et sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 2,40% TTC part C.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,20% TTC part I.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,00% TTC part E.

### **Modalités de calcul de la commission de surperformance :**

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le seuil de référence, sur l'exercice. La commission de surperformance est mise en place à compter de la date de 1ère valorisation de la part C.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicé. Elle est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à celui de l'indice MSCI EMU Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis) enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel, en tenant compte du système de High Water Mark décrit ci-dessous. La commission correspond à un pourcentage de la différence positive entre l'actif du Fonds réel et celui de l'indice, appréciée sur la durée de l'exercice comptable.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et est supérieure à la performance de l'indice MSCI EMU Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis) la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du FCP et l'indice,
- si, sur l'exercice, la performance du FCP est négative ou inférieure à celle de l'indice, la part variable sera nulle,
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est positive et supérieure à la performance de l'indice calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative,
- dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures,
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice (dernière valeur liquidative de décembre), que si, à la clôture de cet exercice, la valeur liquidative est strictement supérieure à la dernière valeur liquidative ayant donné lieu à la perception d'une commission de surperformance (principe du high water mark),
- en cas de rachat, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Part C,I et E</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>77 247 530,39</b>	<b>79 094 207,56</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	14 891 289,07	73 062 515,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 218 556,03	-58 929 513,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 646 430,70	9 171 859,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 219 447,71	-14 509 297,45
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-894,45	-105 133,97
Différences de change	158 472,94	-13 688,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	20 291 907,72	-9 967 338,98
Différence d'estimation exercice N	11 912 514,18	-8 379 393,54
Différence d'estimation exercice N-I	8 379 393,54	-1 587 945,44
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-314 027,40	-556 079,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>104 482 705,23</b>	<b>77 247 530,39</b>

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>		
<b>Titres de créances</b>		
Titres de creances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>		
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
Actions et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
Actions		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>		
<b>Autres opérations</b>		
Actions		
<b>TOTAL Autres opérations</b>		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 715 124,94	1,64
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 715 124,94	1,64								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	CHF		NOK		SEK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	4 311 481,48	4,13	3 245 807,90	3,11	476 996,74	0,46		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Ventes à règlement différé	56 638,21
<b>Total des créances</b>		<b>56 638,21</b>
Dettes	Achats à règlement différé	696 834,63
	Frais de gestion	133 491,04
	Frais de gestion variable	291 857,85
	Autres dettes	89 679,97
<b>Total des dettes</b>		<b>1 211 863,49</b>

• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
<b>Part</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	103 677,51100	13 391 284,22
Parts rachetées durant l'exercice	-90 859,70600	-11 779 424,51
Solde net des souscriptions/rachats	12 817,80500	1 611 859,71
<b>Part</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-5,00000	-439 131,52
Solde net des souscriptions/rachats	-5,00000	-439 131,52
<b>Part</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1,33457	1 500 004,85
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,33457	1 500 004,85

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
<b>Part</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
<b>Part</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
<b>Part</b>	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2019
<b>Part</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	851 680,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 938,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	572 446,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	291 857,85
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

**Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

**Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-337 195,35	-426 979,53
<b>Total</b>	<b>-337 195,35</b>	<b>-426 979,53</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Part</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-315 730,89	-412 225,07
<b>Total</b>	<b>-315 730,89</b>	<b>-412 225,07</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Part</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 405,13	7 651,59
<b>Total</b>	<b>2 405,13</b>	<b>7 651,59</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Part</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-23 869,59	-22 406,05
<b>Total</b>	<b>-23 869,59</b>	<b>-22 406,05</b>

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 318 274,70	-5 648 618,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>4 318 274,70</b>	<b>-5 648 618,85</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Part</b>		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 605 239,26	-5 247 416,92
<b>Total</b>	<b>1 605 239,26</b>	<b>-5 247 416,92</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Part</b>		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	39 079,65	-201 471,94
<b>Total</b>	<b>39 079,65</b>	<b>-201 471,94</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Part</b>		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 673 955,79	-199 729,99
<b>Total</b>	<b>2 673 955,79</b>	<b>-199 729,99</b>

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>4 704 202,48</b>	<b>79 094 207,56</b>	<b>77 247 530,39</b>	<b>104 482 705,23</b>
<b>QUADRIGE EUROPE MIDCAPS Part C</b>				
Actif net en EUR	4 704 202,48	77 301 782,15	28 173 167,15	38 623 368,98
Nombre de titres	37 992,94100	487 373,74800	253 892,45200	266 710,25700
Valeur liquidative unitaire en EUR	123,81	158,60	110,96	144,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	15,67	24,76	-20,67	6,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-3,51	-6,40	-1,62	-1,18
<b>QUADRIGE EUROPE MIDCAPS Part I</b>				
Actif net en EUR		1 792 425,41	1 081 995,77	949 148,64
Nombre de titres		17,53800	14,88800	9,88800
Valeur liquidative unitaire en EUR		102 202,38	72 675,69	95 989,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		1 168,31	-13 532,51	3 952,22
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat		-676,12	513,94	243,23
<b>QUADRIGE EUROPE MIDCAPS Part E</b>				
Actif net en EUR			47 992 367,47	64 910 187,61
Nombre de titres			49,61721	50,95178
Valeur liquidative unitaire en EUR			967 252,44	1 273 953,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR			-4 025,42	52 480,12
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat			-451,58	-468,47

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	99 395	3 950 951,25	3,78
HELLOFRESH AG	EUR	72 616	1 355 014,56	1,30
KION GROUP AG	EUR	82 188	5 059 493,28	4,84
PFEIFFER VACUUM TECHNOLOGY AG	EUR	31 618	5 027 262,00	4,81
PUMA SE	EUR	34 143	2 333 674,05	2,23
RATIONAL AG	EUR	2 200	1 577 400,00	1,51
SYMRISE AG	EUR	15 500	1 453 900,00	1,39
VOSSLOH AG	EUR	55 548	2 055 276,00	1,97
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>22 812 971,14</b>	<b>21,83</b>
<b>AUTRICHE</b>				
PALFINGER AG	EUR	117 779	3 445 035,75	3,30
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>3 445 035,75</b>	<b>3,30</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BARCO	EUR	31 600	6 920 400,00	6,62
ENTREPRISES (CIE D')-CFE	EUR	18 588	1 808 612,40	1,73
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>8 729 012,40</b>	<b>8,35</b>
<b>ESPAGNE</b>				
FLUIDRA SA	EUR	565 766	6 902 345,20	6,61
GESTAMP AUTOMOCION SA	EUR	1 198 888	5 138 433,97	4,92
VISCOFAN	EUR	48 615	2 289 766,50	2,19
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>14 330 545,67</b>	<b>13,72</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM	EUR	40 675	1 717 705,25	1,64
BENETEAU	EUR	391 082	4 235 418,06	4,06
BOIRON	EUR	29 400	1 070 160,00	1,02
CHARGEURS INTERNATIONAL	EUR	10 498	181 405,44	0,17
FRANCOIS FRERES	EUR	6 299	231 173,30	0,22
HAULOTTE GROUP	EUR	89 205	472 786,50	0,45
LECTRA	EUR	112 097	2 505 367,95	2,40
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	13 067	713 458,20	0,68
PCAS SA	EUR	131 952	1 715 376,00	1,64
SES IMAGOTAG SA	EUR	107 484	3 407 242,80	3,27
SOCIETE ECA	EUR	29 964	976 826,40	0,93
VIRBAC SA	EUR	5 003	1 183 209,50	1,13
WORLDLINE SA	EUR	93 778	5 922 080,70	5,68
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>24 332 210,10</b>	<b>23,29</b>
<b>ITALIE</b>				
BREMBO SPA	EUR	38 833	429 492,98	0,41
DATALOGIC SPA	EUR	194 668	3 284 049,16	3,15
MONCLER SPA	EUR	41 056	1 645 113,92	1,57
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	172 921	2 762 240,05	2,64

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
TECHNOGYM	EUR	89 224	1 034 106,16	0,99
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>9 155 002,27</b>	<b>8,76</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	8 583	4 241 718,60	4,06
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>4 241 718,60</b>	<b>4,06</b>
<b>NORVEGE</b>				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	115 000	3 245 807,90	3,11
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>3 245 807,90</b>	<b>3,11</b>
<b>SUEDE</b>				
MICRO SYSTEMATION AB-B	SEK	136 523	476 996,74	0,46
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>476 996,74</b>	<b>0,46</b>
<b>SUISSE</b>				
SIEGFRIED HOLDING AG NAMEN	CHF	9 978	4 311 481,48	4,13
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 311 481,48</b>	<b>4,13</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>95 080 782,05</b>	<b>91,01</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>95 080 782,05</b>	<b>91,01</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
SG MONET.PLUS IC 4D	EUR	373	8 842 023,52	8,46
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>8 842 023,52</b>	<b>8,46</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>8 842 023,52</b>	<b>8,46</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>8 842 023,52</b>	<b>8,46</b>
<b>Créances</b>			<b>56 638,21</b>	<b>0,05</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 211 863,49</b>	<b>-1,16</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 715 124,94</b>	<b>1,64</b>
<b>Actif net</b>			<b>104 482 705,23</b>	<b>100,00</b>

<b>QUADRIGE EUROPE MIDCAPS Part C</b>	<b>EUR</b>	<b>266 710,25700</b>	<b>144,81</b>
<b>QUADRIGE EUROPE MIDCAPS Part E</b>	<b>EUR</b>	<b>50,95178</b>	<b>1 273 953,28</b>
<b>QUADRIGE EUROPE MIDCAPS Part I</b>	<b>EUR</b>	<b>9,88800</b>	<b>95 989,95</b>

## 7. ANNEXE (S)

# Information Clé pour l'Investisseur

## QUADRIGE EUROPE MIDCAPS



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance d'investir ou non.

**Code ISIN Part I :** FR0013280906

**Dénomination de l'OPCVM :** QUADRIGE EUROPE MIDCAPS

**Dénomination de la Société de Gestion :** INOCAP Gestion SAS

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 5 ans, liée à l'investissement dans une sélection d'actions européennes, supérieure à l'indice MSCI EMU Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis). La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice pré cité.

Le Fonds est classé « Actions des pays de l'Union Européenne ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » de sociétés grâce à une gestion opportuniste et dynamique en actions. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives (qualité dirigeants, secteur d'activité, concurrence, capacité maintien des prix...) et quantitatives (analyse bilan, perspective de croissance activité et rentabilité...) à partir de sources internes et externes des sociétés sélectionnées. Le fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés dont la capitalisation boursière restera inférieure à 10 milliards d'euros. L'ensemble des secteurs économiques peut être représenté sans contrainte d'exposition. Le Fonds peut intervenir sur tous les marchés européens. Le portefeuille sera relativement concentré (avec un nombre de lignes compris entre 20 et 40).

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte un investissement minimum de 75% de son actif net en titres éligibles au PEA. Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de son actif net sur des actions des pays de l'Union Européenne,
- 10% maximum de son actif net sur des actions de pays hors de l'Union Européenne,
- 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion). Ces critères de choix ne seront pas exclusifs,
- 10% maximum de son actif net dans des OPCVM ou des OPC de tout type de classification

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds). Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

### **Affectation du résultat : capitalisation des revenus**

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Profil de risque et rendement

*A risque plus faible,*

*A risque plus élevé,*

*rendement potentiellement plus faible.*

*rendement potentiellement plus élevé*

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

Le niveau 5 de l'indicateur de risque reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions, taux et crédits qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale pouvant induire des variations fortes. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 5 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des produits de crédit. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, notamment de la dégradation de leur notation et le risque accru de leur de défaillance, la valeur des supports peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

# Information Clé pour l'Investisseur

## QUADRIGE EUROPE MIDCAPS



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance d'investir ou non.

Code ISIN Part E : FR0013382470

Dénomination de l'OPCVM : QUADRIGE EUROPE MIDCAPS

Dénomination de la Société de Gestion : INOCAP Gestion SAS

### **Objectifs et politique d'investissement**

L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 5 ans, liée à l'investissement dans une sélection d'actions européennes, supérieure à l'indice MSCI EMU Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis). La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice pré cité.

Le Fonds est classé « Actions des pays de l'Union Européenne ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » de sociétés grâce à une gestion opportuniste et dynamique en actions. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives (qualité dirigeants, secteur d'activité, concurrence, capacité maintien des prix...) et quantitatives (analyse bilan, perspective de croissance activité et rentabilité...) à partir de sources internes et externes des sociétés sélectionnées. Le fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés dont la capitalisation boursière restera inférieure à 10 milliards d'euros. L'ensemble des secteurs économiques peut être représenté sans contrainte d'exposition. Le Fonds peut intervenir sur tous les marchés européens. Le portefeuille sera relativement concentré (avec un nombre de lignes compris entre 20 et 40).

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte un investissement minimum de 75% de son actif net en titres éligibles au PEA. Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100% de son actif net sur des actions des pays de l'Union Européenne,
- 10% maximum de son actif net sur des actions de pays hors de l'Union Européenne,
- 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion). Ces critères de choix ne seront pas exclusifs,
- 10% maximum de son actif net dans des OPCVM ou des OPC de tout type de classification

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds). Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus.

### **Affectation du résultat : capitalisation des revenus**

Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.

Fréquence de valorisation : chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### **Profil de risque et rendement**

*A risque plus faible,*

*A risque plus élevé,*

*rendement potentiellement plus faible.*

*rendement potentiellement plus élevé*

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

Le niveau 5 de l'indicateur de risque reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions, taux et crédits qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale pouvant induire des variations fortes. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 5 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des produits de crédit. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, notamment de la dégradation de leur notation et le risque accru de leur de défaillance, la valeur des supports peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.